



Bulletin de service

Distribution de productions cinématographiques, vidéo et audiovisuelles : tableaux de données 2005



Distribution de productions cinématographiques, vidéo et audiovisuelles

Les données de 2005 ne doivent pas être comparées à celles déjà publiées sur l'industrie de distribution de productions cinématographiques, vidéo et audiovisuelles, puisque des changements importants ont été apportés à l'enquête. Toutefois, il est toujours possible de dégager les grandes tendances, puisque le présent communiqué comprend les données des deux années d'enquête précédentes, 2004 et 2003, présentées selon la méthodologie de 2005.

La nouvelle Enquête sur la postproduction cinématographique, télévisuelle et vidéo recueille des données au moyen d'un échantillon, qui représente 95 % des recettes totales gagnées par les établissements. L'enquête comprend également un ensemble limité de données financières tirées de données administratives pour les établissements dont les recettes combinées représentent les autres 5 % des recettes totales de l'industrie.

Les données sont recueillies au moyen du Registre des entreprises, une base de données centrale de Statistique Canada sur les entreprises qui ont été classées à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification axée sur l'industrie se démarque de la classification en fonction des activités utilisée auparavant par le Programme de la statistique culturelle. Certaines activités liées à la distribution de films, qui avaient été précédemment incluses dans l'enquête, sont maintenant exclues du fait des différences introduites dans l'adoption de la classification SCIAN. Comme exemple de cette nouvelle exclusion, on peut citer les établissements engagés en premier lieu dans la vente en gros de vidéos préenregistrées.

Malgré ces changements, plusieurs données simples pour deux années d'enquête antérieures ont été produites afin que les principales tendances puissent être déterminées. Ces données représentent des estimations des données historiques qui auraient été produites en utilisant la nouvelle couverture et la méthodologie pour ces années-là.

Les estimations rétrospectives devraient être utilisées avec attention. Toutefois, les données rétrospectives sont nos meilleures estimations en tenant compte de tous les renseignements disponibles des données qui auraient été produites si nous avions recueilli les données en utilisant la nouvelle méthodologie et la couverture.

Pour plus de renseignements sur tous les changements apportés à l'enquête ainsi que les méthodologies de collecte et de traitement des données, veuillez consulter « Une nouvelle culture pour le Programme de la statistique culturelle » à 87-004-XIF.



Tableaux statistiques

Tableau 1

Certaines statistiques financières pour l'industrie de la distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés, par province, 2005

	Total des revenus d'exploitation ¹	Salaires, traitements et avantages ² sociaux	Total des dépenses d'exploitation ³	Marge bénéficiaire d'exploitation ⁴
	milliers de dollars			pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x
Québec	291 149	14 726	223 409	23,3
Ontario	1 308 482	59 613	1 110 234	15,2
Manitoba	x	x	x	x
Saskatchewan	x	x	x	x
Alberta	x	x	x	x
Colombie-Britannique	x	x	x	x
Yukon
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut
Canada	1 664 496	76 641	1 353 702	18,7

1. Les revenus d'exploitation excluent les revenus de placement (dividendes et intérêts).

2. Les salaires, traitements et avantages sociaux comprennent la part des avantages sociaux versées par l'employeur pour les régimes de pensions, les régimes d'assurance médicale/assurance-vie, les cotisations d'assurance-emploi, etc. de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli.

3. Les dépenses d'exploitation excluent les sommes radiées, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et d'autres éléments à caractère unique.

4. La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : le total des revenus d'exploitation, diminués du total des dépenses d'exploitation et exprimé en pourcentage du total des revenus d'exploitation.

Note(s) : Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant tous les établissements classés au 512120.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2005 sur les industries de services : distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés

Tableau 2
Certaines statistiques, avec données rétrospectives pour l'industrie de la distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés, Canada, 2005

	2005	Données rétrospectives	
		2004	2003
milliers de dollars			
Estimations pour l'industrie ¹			
Total des revenus	1 669 064	1 819 098	1 725 576
Salaires, traitements et avantages sociaux ²	76 641	81 405	79 136
Total des dépenses	1 366 559	1 261 823	1 184 470
Bénéfice	302 505	557 275	541 106
pourcentage			
Marge bénéficiaire d'exploitation ³	18,1	30,6	31,4
milliers de dollars			
Part de l'enquête ¹			
Revenu de la distribution aux marchés de cinémas par type de production			
Revenu des productions canadiennes	13 147	14 953	8 246
Revenu des productions non canadiennes	312 377	315 700	350 212
Revenu total provenant de la distribution aux marchés du cinéma	325 524	330 654	358 457
Revenu de la distribution selon le type de marché intérieur			
Revenu total provenant de la distribution aux marchés du cinéma	325 524	330 654	358 457
Revenu total provenant de la distribution aux marchés de la télévision payante et services spécialisés	119 097	132 039	101 151
Revenu total provenant de la distribution aux marchés de la télévision conventionnelle	204 829	310 387	329 668
Revenu total provenant de la distribution de vidéo domestique	x	x	x
Revenu total provenant de la distribution d'autres marchés intérieurs	x	x	x
Sous-total de la distribution intérieure	991 482	1 014 004	992 623
Distribution à l'étranger	90 244	180 970	199 050
Revenu total de la distribution de productions cinématographiques et vidéo à tous les marchés	1 081 726	1 194 974	1 191 673
Distribution en gros de vidéos préenregistrés ⁴	495 015	489 478	444 568
Tous autres revenus ⁵	51 012	89 622	46 625
Total des revenus	1 627 753	1 774 074	1 682 866
Total des dépenses	1 329 218	1 227 344	1 152 105
Bénéfice	298 535	546 729	530 761
pourcentage			
Marge bénéficiaire d'exploitation ³	18,3	30,8	31,5

1. Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La **partie couverte** par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie.
 2. Les salaires, traitements et avantages sociaux incluent les paies de vacances et les commissions payées à tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli.
 3. La marge bénéficiaire se calcule de la manière suivante : le total des revenus d'exploitation, diminué du total des dépenses et exprimé en pourcentage du total des revenus.
 4. Les données du revenu du commerce de gros dans ce tableau proviennent des établissements productions cinématographiques classées dans le SCIAN 512120. La vente de la distribution en gros des vidéos préenregistrés est indiquée comme source de revenu secondaire. Les établissements qui sont principalement impliqués dans la distribution en gros des vidéos préenregistrés sont classées sous le SCIAN 41445.
 5. Tous les autres revenus incluent les ventes de production de film et de vidéos, les subventions et autres revenus.
- Note(s) :** Des données rétrospectives sont disponibles afin de permettre la comparaison des données pour les années 2003 à 2005. Ceci est nécessaire à cause des changements majeurs apportés à l'enquête, incluant l'utilisation d'une nouvelle base de sondage, la nouvelle définition pour l'industrie de distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés ainsi que l'utilisation d'une enquête par échantillonnage. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.
- Source(s) :** Statistique Canada : Enquête de 2005 sur les industries de services : distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés.

Tableau 3

Revenus provenant de l'industrie de la distribution des productions cinématographiques et vidéo et distribution en gros de vidéos préenregistrés, productions canadiennes et non canadiennes, marchés primaires, Canada, 2005

	2005
	milliers de dollars
Revenus de la distribution de productions canadiennes selon le marché intérieur	
Marché du cinéma	13 147
Marché de la télévision payante	47 607
Marché de la télévision conventionnelle	12 335
Marché du vidéo domestique	x
Autres marchés	x
Sous-total des revenus provenant de la distribution intérieure de productions canadiennes	86 330
Revenus tirés de l'exportation de productions canadiennes	79 504
Total des revenus de la distribution de productions canadiennes	165 834
Revenus de la distribution de productions non canadiennes selon marché intérieur	
Marché du cinéma	312 377
Marché de la télévision payante	71 490
Marché de la télévision conventionnelle	192 495
Marché du vidéo domestique	x
Autres marchés	x
Sous-total des revenus provenant de la distribution intérieure de productions non canadiennes	905 152
Distribution de productions non canadiennes à l'étranger	10 740
Total des revenus de la distribution de productions non canadiennes	915 892
	pourcentage
Pourcentage des parts du marché intérieur	
Revenus provenant de la distribution des productions canadiennes au marché du cinéma (pourcentage du total des revenus provenant de la distribution des productions du cinéma)	4,0
Revenus du marché intérieur des productions canadiennes (pourcentage du total des revenus du marché intérieur des productions canadiennes)	8,7

Note(s) : Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2005 sur les industries de services : distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés.

Tableau 4
Profil de l'industrie de la distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés, Canada, 2005

2005	
	milliers de dollars
Revenus d'exploitation	
Total des revenus de la distribution de productions cinématographiques et vidéo	1 081 726
Distribution en gros de vidéos préenregistrés ¹	495 015
Tous autres revenus d'exploitation ²	47 296
Total des revenus d'exploitation	1 624 036
Dépenses d'exploitation	
Salaires, traitements et avantages sociaux	71 494
Contrats de licence (droits, redevances et autres frais)	238 402
Coût des biens vendus	590 271
Publicité, marketing et promotions	167 350
Toutes autres dépenses d'exploitation ³	249 649
Total des dépenses d'exploitation	1 317 166
	<u>pourcentage</u>
Marge bénéficiaire d'exploitation (pourcentage du revenu total)	18,9
	<u>nombre</u>
Emplois	
Employés à temps plein	1 259
Employés à temps partiel	48
Travailleurs contractuels	x

1. Les données de la distribution en gros apparaissant dans ce tableau proviennent des établissements productions cinématographiques classées dans le SCIAN 512120. La vente de la distribution en gros des vidéos préenregistrés est indiquée comme source de revenu secondaire. Les établissements qui font de la distribution en gros des vidéos préenregistrés sont classés sous le SCIAN 41445.

2. Tous les autres revenus incluent les ventes de production de film et de vidéos, les subventions et autres revenus.

3. Toutes les autres dépenses d'exploitation comprennent les commissions payées aux non-salariés, les honoraires professionnels et autres frais de service, les paiements pour les services offerts par les sièges sociaux, les fournitures de bureau, la location ou la location à bail, la réparation et l'entretien, les assurances, de repas et de représentation, l'eau et l'énergie, le téléphone et les télécommunications, les taxes foncières et d'affaires, les licences et les permis, les redevances, les droits, les frais de livraison, les frais d'entreposage, les frais de services postaux et de messagerie, les frais bancaires, les dons de bienfaisance, les créances irrécouvrables et toutes autres dépenses.

Note(s) : Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2005 sur les industries de services : distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés

Méthodologie

Aperçu de l'enquête

Cette enquête-échantillon annuelle sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés au Canada. Depuis l'année de référence 2005, l'enquête permet également de recueillir des renseignements détaillés sur les caractéristiques des entreprises, telles que le type de revenus et le type de client.

Ces données sont regroupées avec l'information provenant de d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble de l'industrie distribution de productions cinématographiques et vidéo, et distribution en gros de vidéos préenregistrés au Canada. Les résultats de cette enquête fournissent des données aux entreprises, aux gouvernements, aux investisseurs, ainsi qu'aux associations. Ces statistiques permettent à ces groupes de suivre la croissance de leur industrie, de mesurer le rendement, de faire comparaison parmi des entreprises similaires et de mieux comprendre cette industrie afin de réagir aux tendances et aux modèles.

Depuis l'année de référence 2005, cette nouvelle enquête est administrée par le Programme des industries de service, en collaboration avec le Programme de la statistique culturelle. Les données historiques de la série chronologique tirées de l'ancien Programme de la statistique culturelle sont accessibles dans le Guide de la statistique de la culture (en ligne, gratuit, n° au catalogue 87-008-GIF). Il convient de souligner que les données tirées de cette série chronologique ne doivent pas être comparées aux données tirées de cette nouvelle enquête en raison d'importantes différences dans la couverture et la méthodologie.

La nouvelle enquête de 2005 englobe un ensemble d'entreprises quelque peu différent de celui des années précédentes donc on ne peut pas s'attendre à ce que les données soient comparables. La liste des noms et d'adresses des entreprises est tirée d'une base de données centrale de Statistique Canada. De plus, une délimitation beaucoup plus rigoureuse des entreprises considérées comme faisant partie du secteur culturel a été appliquée à travers la mise en oeuvre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification est basée sur les industries plutôt que sur les activités. En plus de ces changements de couverture, commençant en 2005, les données sont basées sur un échantillon d'entreprises.

Période de référence des données statistiques

Janvier 2005 à décembre 2005

Période de collecte

6 mars à 15 septembre 2006

Date de diffusion

1 novembre 2007

Population d'enquête

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie de distribution de productions cinématographiques et vidéo (SCIAN 512120) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'acquisition des droits de distribution et la distribution de productions cinématographiques et vidéo aux cinémas, aux réseaux et stations de télévision et à d'autres exploitants.

Élaboration de l'instrument

Le questionnaire de l'enquête annuelle porte sur des caractéristiques financières et opérationnelles détaillées. De plus, on pose des questions sur des sujets comme l'emploi, les exportations de films et les sources de revenus. Le questionnaire a été élaboré en consultation avec d'éventuels répondants, des utilisateurs de données et des spécialistes de l'élaboration de questionnaires.

Plan d'échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

Même si l'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées - les entreprises ne sont pas toutes prises en compte. On prélève plutôt un recensement d'entreprises ayant des revenus supérieurs à un certain seuil. La partie exclue représente une proportion importante du nombre d'établissements, mais elle représente seulement 5 % de

l'ensemble des revenus de la branche. La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est maintenue par le Registre des entreprises de Statistique Canada et est mise à jour à l'aide des données administratives.

Collecte des données

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

Les données sont recueillies par envoi et retour par la poste, mais les répondants ont la possibilité d'utiliser d'autres méthodes de déclaration comme le téléphone ou le télécopieur. Des procédures de suivi sont mises en vigueur lorsqu'un questionnaire n'a pas été reçu à la fin d'une période donnée ou lorsque le questionnaire contient des renseignements incomplets.

Détection des erreurs / Vérification

Au moyen de vérifications automatisées et d'un examen analytique, les données sont examinées afin d'y déceler tout manque de cohérence et les erreurs. Tout est mis en oeuvre pour minimiser l'erreur discrétionnaire d'omission, de duplication, de déclaration et de traitement. Les données recueillies sont assujetties à plusieurs vérifications. Ces vérifications touchent la cohérence interne telle que le total doit égaler la somme des composantes; si des employés sont rapportés, les frais de personnel doivent être plus que zéro; la principale source de revenu doit se rattacher au code SCIAN; identification des valeurs extrêmes; etc.

Imputation

Les données recueillies sont assujetties à plusieurs vérifications afin d'en assurer la cohérence interne et de cerner les valeurs extrêmes. Lorsqu'une information manque, l'imputation a lieu à l'aide de la procédure « du plus proche voisin » (imputation par enregistrement donneur), en utilisant des données historiques lorsqu'elles existent, ou, enfin, en recourant à des données administratives à la place des données déclarées.

Estimation

Dans le cadre du processus de l'estimation, les données de l'enquête ont été pondérées et combinées avec les données administratives pour produire les estimations finales de l'industrie.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute

information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Mesures d'exactitude des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et le dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non-réponse est une source importante d'erreurs non due à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Le taux de réponse pondéré est la proportion du revenu total représenté par les firmes qui ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse pour cette enquête a été de 89.4% après avoir tenu compte des firmes ne faisant plus partie de l'industrie, c'est-à-dire qui ont fait faillite, qui ont changé la nature de leurs activités, qui sont inactives ou encore qui ont été rentrées deux fois dans le fichier informatique.

Les erreurs d'échantillonnage se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le CV, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle l'intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les CV. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le CV. L'estimation d'un échantillon plus ou moins deux fois l'erreur type est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance de 95 %.

Pour l'Enquête de 2005 de distribution de productions cinématographiques et vidéo, les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. De façon générale, les variables déclarées plus fréquemment ont résulté en de très bons CV (10 % ou moins), tandis que les variables déclarées moins souvent ont été associées à des CV plus élevés mais néanmoins acceptables (moins de 25 %). Il est possible que certaines données ne soient pas publiées en raison de la qualité pauvre des données. On peut obtenir ces CV sur demande.

La qualité des CV sont classés comme suivant :

- Excellente 0,01 % à 4,99 %
- Très bonne 5,00 % à 9,99 %
- Bonne 10,00 % à 14,99 %
- Acceptable 15,00 % à 24,99 %
- À utiliser avec circonspection 25,00 % à 34,99 %
- Non fiable 35,00 % ou plus

Date de parution : Novembre 2007

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 87F0010X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : irrégulière / ISSN 1708-8518

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87F0010X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de *service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.